

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



MISE À JOUR D'ADALAH SUR LES PARTICIPANTS À LA FLOTTILLE MONDIALE SUMUD ENLEVÉS ET DÉTENUS

03 OCTOBER 2025

Cette déclaration a été initialement publiée sur la chaîne WhatsApp d'Adalah.

Au cours des dernières 24h, les avocats d'Adalah ont vu 331 des participants de la Global Sumud Flotilla au port d'Ashdod, où ils doivent comparaître devant les autorités israéliennes de l'immigration. Plusieurs participants ont été jugés sans avoir pu bénéficier des conseils juridiques d'Adalah, car nos avocats se sont vu initialement refuser l'accès à leurs clients. Cette procédure a fait suite au remorquage forcé de la flottille après des interceptions illégales dans les eaux internationales, où des dizaines de navires ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de briser le siège illégal de Gaza, alors que le génocide, les atrocités de masse et la famine se poursuivent.

Les participants à la flottille sont dans un état relativement stable, et Adalah continue de suivre leur situation de près.

Après leur enlèvement dans les eaux internationales, les participants ont été contraints de s'agenouiller, les mains attachées pendant au moins cinq heures, après que certains aient scandé « Palestine libre ». Lors des visites des avocats, le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, est arrivé dans ce qui était clairement une tentative d'humiliation et d'intimidation. Les participants de la flottille ont été filmés, exploités dans une démonstration dégradante de contrôle. Cette démonstration d'humiliation s'est déroulée parallèlement à la campagne de dénigrement menée par les responsables israéliens, qui ont faussement qualifié les membres de la flottille de « terroristes » afin de discréditer leur mission pacifique et légitime.

Toute la procédure est illégale du début à la fin. L'interception elle-même a violé le droit international, équivalant à un enlèvement dans les eaux internationales. La tentative d'Israël de justifier ces actions par l'application de son blocus ne peut pas tenir : le blocus lui-même est illégal, constitue une punition collective et sert d'outil central du génocide en cours, y compris l'utilisation délibérée de la famine comme méthode de guerre.



SUITE...

Les droits des participants ont été systématiquement bafoués tout au long de ces procédures. En plus de se voyant refuser l'accès à de l'eau, aux toilettes et aux médicaments, ils se sont vu refuser l'accès aux avocats, ce qui viole leurs droits fondamentaux à une procédure, un procès équitable et une représentation légale. Hier, alors que les allées et venues des volontaires de la flottille étaient inconnues, les avocats ont attendu pendant environ 9 heures à l'extérieur du port d'Ashdod, et n'ont pas été informés lorsque les autorités israéliennes de l'immigration ont commencé à traiter et mener des audiences, apprenant ces procédures illégales seulement après que les détenus les ont appelés directement.

Malgré les refus répétés d'entrée par la police israélienne, les avocats d'Adalah ont finalement réussi à accéder au port et fournir des consultations aux 331 participants. Plusieurs participants ont signalé avoir été soumis à des agressions, menaces et harcèlement, y compris être réveillés violemment chaque fois qu'ils essayaient de dormir.

Les autorités ont ensuite transféré les participants d'Ashdod à la prison de Ktzi'ot dans le Naqab (Negev) et ont initié des audiences de tribunal sans en informer l'équipe juridique, procédant entièrement sans représentation légale. Les avocats d'Adalah sont maintenant présents aux audiences de tribunal, où les ordres de détention sont actuellement examinés.

Adalah poursuit les mesures légales pour garantir que chaque participant soit comptabilisé, tout en continuant les visites en prison. Adalah appelle également à leur immédiate libération de détention illégale, et la récupération de leurs effets personnels et du matériel humanitaire.

Suivez la chaîne WhatsApp d'Adalah's pour plus d'informations:
<https://whatsapp.com/channel/0029Vb6ReXG8PgsLxkVY643j>